

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE - Territoire communal

MODIFICATIONS - REVISIONS PARTIELLES
MISES A JOUR

- Présentation	Présentation
- 1	Délibération du conseil municipal
- 2	du : 15 novembre 2006
- 3	SCP D'ARCHITECTURE DESCOEUR SARL
- 4	49 rue des Sarts
- 5	63 000 Clermont-Ferrand
- 6	Tél : 04 73 50 86 85
	Fax : 04 73 54 26 65
	E-Mail : SCPDESCOEUR@wanadoo.fr
- Approbation	Approbation
	Délibération du conseil municipal
	du : 31 janvier 2013

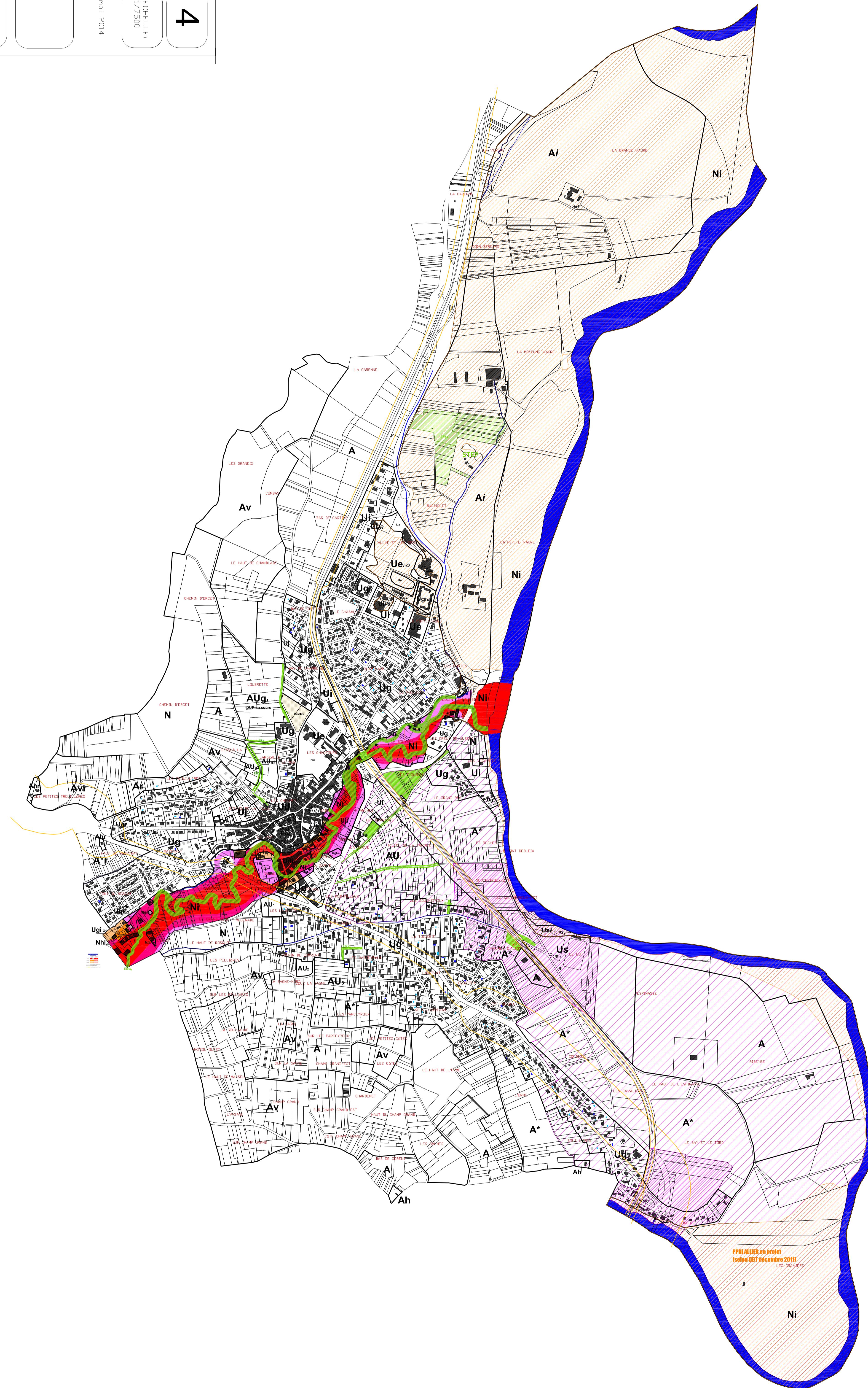
DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

4

ECHÉLLE
1/7500

commune de :
LES MARTRES DE VEYRE

mai 2014



Zonage PLU

Emplacement Réservé

PPRNPI Allier

Zones d'intérêts archéologiques et paléontologiques (DRAC)

- zone sensible
- zone très sensible

Classement sonore des infrastructures (RD225 et voie ferrée)

Bâtiment identifié comme ayant intérêt archéologique ou architectural majeur.

Emprise hydrographique (rivière, bief, rase, ...).

Construction récente, redessinée à titre indicatif

Piscine, redessinée à titre indicatif

PPRI VEYRE

Territoire dont l'occupation du sol est réglementée au titre du PPRNPI de la Veyre :

- zones urbaines et centres urbains :

- aléa fort	R3
- aléa moyen	O2
- aléa faible	O1

- champ d'expansion des crues :

- aléa fort	R3
- aléa moyen	R2
- aléa faible	R1

